

## Procès-verbal

Conseil interrégional de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)  
Vendredi le 14 janvier 2005 au CÉGEP de Sherbrooke

### *Présences :*

<b>Nom</b>	<b>Délégué-e/ Observateur-trice</b>	<b>Association</b>
Émilie Robidas	Observatrice	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)
Philippe Fortier-Charrette	Observateur	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)
Christophe Chapdelaine	Observateur	Association générale étudiante du CÉGEP de Drommundville (AGECD)
Jonathan Thévoix-St-Cyr	Observateur	Association générale étudiante du CÉGEP de Drommundville (AGECD)
Andrée Bourbeau	Déléguée CASSEÉ	Association générale étudiante du CÉGEP de Drommundville (AGECD)
Guillaume Manningham	Délégué CASSEÉ	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)
Xavier Lafrance	Exécutif de l'ASSÉ	Association étudiante du odule de science politique (AEMSP-UQAM)
Gabriel Dumas	Exécutif de l'ASSÉ	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)
Martine Poulin	Déléguée CRAM	Association étudiante de la faculté des sciences humaines (AFESH-UQAM)
Jean-Philippe Thuot	Délégué CRAM	Association étudiante du CÉGEP de St-Laurent (AECSL)
Héloïse Moysan Lapointe	Comité journal	
Émilie Auclair	Observatrice	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)
Marie-Michèle Whitlock	Comité journal	Association étudiante de la faculté des sciences humaines (AFESH-UQAM)
Jonathan Pineault	Observateur	

### **0.0 Ouverture à 13h02**

Proposée par Xavier Lafrance

Appuyée par Martine Poulin

Adoptée à l'unanimité

### **1.0 Procédures**

#### **1.1 Praesidium**

##### 1.1.1 Gabriel Dumas à l'animation et Martine Poulin au secrétariat

Proposée par Xavier Lafrance

Appuyée par Gabriel Dumas

Adoptée à l'unanimité

#### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

##### 1.2.1 L'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 22 décembre 2004

2.0 Tour de table

3.0 Conseils régionaux

4.0 Matériel d'information

4.1 Affiche et tracts

4.2 Ultimatum express

5.0 Coordination de la grève

5.1 Propositions à amener au Congrès

- 5.2 Place des conseils régionaux et du CIR dans la coordination de la grève
- 6.0 Prochain CIR
- 7.0 Varia
- 8.0 Levée

Proposée par le comité journal  
Appuyée par Andrée Bourbeau

1.2.1.1 L'ajout d'un point modification des revendications en point 5.0

Proposé par Xavier Lafrance  
Appuyé par Jean-Philippe Thuot  
Adopté à l'unanimité

1.2.1.2 L'ajout d'un point plan d'action en point 6.0

Proposé par Gabriel Dumas  
Appuyé par Héroïse Moysan-Lapointe  
Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée : Qu soit noté au procès-verbal l'absence de point *femmes* et l'absence de préparation d'un point *femmes*, ce qui est regrettable.

Proposée par Héroïse Moysan Lapointe  
Appuyée par Martine Poulin  
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

**1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 22 décembre 2004**

Proposée par Guillaume Manningham  
Appuyée par le comité journal  
Adoptée à l'unanimité

1.3.1 Qu'Émilie Robidas s'occupe de corriger les erreurs du procès-verbal du 22 décembre 2004 et de l'envoyer aux personnes présentes.

Proposée par Gabriel Dumas  
Appuyée par le comité journal  
Adoptée à l'unanimité

**2.0 Tour de table**

**3.0 Conseils régionaux**

3.0.1 D'entériner l'existence du CASSEÉ (voir le procès-verbal du CASSEÉ du 4 janvier 2005 en annexe)

Proposée par Martine Poulin  
Appuyée par Xavier Lafrance  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De replacer le point matériel d'information entre les points plan d'action et coordination de grève

Proposée par le comité journal  
Appuyée par Gabriel Dumas  
Adoptée à l'unanimité

**4.0 Modification des revendications**

4.0.1 L'adoption des trois (3) revendications suivantes :

RPR

Attendu que le RPR tend à légitimer et à institutionnaliser l'endettement étudiant;  
Attendu que le RPR a pour effet d'appauvrir les individus des classes populaires puisque ceux-ci et celles-ci auront à rembourser leur dette sur une plus longue période et auront donc à payer plus d'intérêt et ainsi une somme totale plus élevée;  
Attendu que le RPR s'inscrit dans une vision « utilisateur-payeur » visant à faire de l'éducation un investissement personnel et non un projet de société;  
Attendu que le RPR représente un obstacle à l'accessibilité de l'éducation;  
Attendu que le RPR n'est qu'un moyen de camoufler la hausse alarmante de l'endettement étudiant;  
Que le CIR propose au Congrès d'ajouter à l'ultimatum adopté à l'automne un point « Qu'il renonce au projet de RPR ».

#### Collégial

Attendu que la décentralisation du réseau collégial crée des diplômes inégaux d'une institution à l'autre;  
Attendu que la décentralisation du réseau collégial a pour effet d'arrimer l'éducation aux dictats du marché;  
Attendu que la décentralisation du réseau collégial menace de réduire l'enseignement général au profit de diplômes raccourcis;  
Attendu que l'ensemble de ces effets amènent une précarisation du statut de futurs travailleurs et travailleuses ayant des diplômes de moindre valeur et subordonnés aux besoins ponctuels des entreprises privées;  
Attendu que la décentralisation pourrait amener une libéralisation des frais de scolarité au collégial;  
Que le CIR propose au Congrès de remplacer la section de l'ultimatum portant sur le réseau collégial par « Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial afin d'en garantir l'accessibilité ».

#### Dégel

Attendu qu'un dégel des frais de scolarité s'inscrit dans un projet de privatisation de l'éducation post-secondaire et qu'une telle mesure est dramatique pour l'accessibilité à une éducation de qualité;  
Que le CIR propose au Congrès d'ajouter à la fin de l'ultimatum : « L'ASSÉ n'acceptera pas que les revendications énoncées ci-haut se fassent au prix d'un dégel des frais de scolarité ».  
Proposée par Xavier Lafrance  
Appuyée par Andrée Bourbeau

4.0.1.1 D'ajouter « bien souvent » après le ainsi dans la phrase « Attendu que le RPR a pour effet d'appauvrir les individus des classes populaires puisque ceux-ci et celles-ci auront à rembourser leur dette sur une plus longue période et auront donc à payer plus d'intérêt et ainsi [bien souvent] une somme totale plus élevée »  
Proposé par Xavier Lafrance  
Appuyé par Guillaume Manningham  
Adopté à l'unanimité

4.0.1.2 D'ajouter la phrase suivante comme troisième « Attendu que » :  
Attendu que le RPR enrichit les institutions financières à même le budget de l'éducation  
Proposé par le comité journal  
Appuyé par Jean-Philippe Thuot  
Adopté à l'unanimité

4.0.1.3 D'ajouter à l'ultimatum adopté l'automne dernier le point « Qu'il renonce au RPR » à la suite du point « Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial ».  
Proposé par Xavier Lafrance  
Appuyé par Andrée Bourbeau  
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.0.1, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

## **5.0 Plan d'action**

5.0.1 Que le CIR invite les associations étudiantes à tenir leurs assemblées générales de grève avant le 23 février 2005

Proposée par Martine Poulin  
Appuyée par Xavier Lafrance

5.0.1.1 De changer le 23 février pour « le mois de mars »

Proposé par le comité journal  
Appuyé par Jen-Philippe Thuot

5.0.1.2 De changer « le mois de mars » par le 25 février

Proposé par Xavier Lafrance  
Appuyé par Gabriel Dumas  
Adopté à l'unanimité, ce qui dispose de l'amendement 5.0.1.1

5.0.1.3 D'amender la proposition pour dire « entre le 31 janvier et le 25 février »

Proposé par Xavier Lafrance  
Appuyé par Andrée Bourdeau  
Adopté à l'unanimité, ce qui dispose de la proposition principale 5.0.1

5.0.2 Que le Conseil exécutif diffuse un bilan de son travail à toutes les semaines sur les listes Internet

Proposée par le comité journal  
Appuyée par Guillaume Manningham

5.0.2.1 De changer « à toutes les semaines » par « à toutes les deux semaines »

Proposée par Xavier Lafrance  
Appuyée par Martine Poulin  
Pour : 0                      Contre : 4                      Abstention : 0  
Rejetée à l'unanimité

5.0.2.2 D'ajouter « dans la mesure du possible » après « à toutes les semaines »

Proposé par Xavier Lafrance  
Appuyé par Gabriel Dumas  
Adopté à l'unanimité, ce qui dispose de la proposition principale 5.0.2

5.0.3 Inviter les associations locales à faire un bilan de leurs activités dans la mesure du possible à chaque semaine.

Proposée par Gabriel Dumas  
Appuyée par Andrée Bourbeau  
Adoptée à l'unanimité

5.0.4 Que la date butoir pour déclenchée la grève soit à la fin mars.

Proposée par Gabriel Dumas  
Appuyée par Guillaume Manningham  
Vote indicatif : Pour : 0                      Contre : 12                      Abstention : 2  
Vote formel : Pour : 0                      Contre : 3                      Abstention : 2  
Rejetée à majorité

5.0.5 Qu'il y ait un congrès le 26 février afin de faire le point sur la campagne de grève et de planifier les semaines à venir

Proposée par Gabriel Dumas  
Appuyée par Andrée Bourbeau  
Adoptée à l'unanimité

5.0.6 Dans le cas où la grève générale illimitée serait déclenchée, qu'une manifestation nationale soit appelée 7 jours après. Dans le cas où le plancher ne serait pas atteint dans des délais raisonnables (à déterminer au Congrès du 26 février 2005), qu'une manifestation soit organisée à date fixe.

Proposée par Gabriel  
Appuyée par le Comité journal

Pour : 5                    Contre : 0                    Abstention : 1  
Adoptée à majorité

5.0.7 Plénière de 20 minutes sur les mécanismes de déclenchement d'une grève générale illimité.

Proposée par le comité journal  
Appuyée par Martine Poulin  
Adoptée à l'unanimité

5.0.8 D'Allonger la plénière pour permettre l'intervention de la dernière personne sur la liste des tours de parole.

Proposée par Jean-Philippe Thuot  
Appuyée par Andrée Bourbeau  
Adoptée à l'unanimité

5.0.9 Que l'exécutif soit mandaté d'amener au Congrès des propositions sur les questions de la définition du « plancher de grève » et sur la définition du « mandat de principe ».

Proposée par Xavier Lafrance  
Appuyée par Guillaume Manningham

5.0.9.1 De changer « l'exécutif » par « Marie-Michèle Whitlock, Héloïse Moysan-Lapointe et Émilie Robidas.

Proposé par Garbiel Dumas  
Appuyé par le comité journal  
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.0.9, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

5.0.10 Que soient incluses dans le plan d'action de l'ASSÉ les dates du 1<sup>er</sup> mai et du 8 mars 2005.

Proposée par le comité journal  
Appuyée par Guillaume Manningham

5.0.10.1 D'ajouter la date du 15 mars 2005 dans le plan d'action de l'ASSÉ.

Proposé par Guillaume Manningham  
Appuyé par Martine Poulin  
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.0.10, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

## **6.0 Matériel d'information**

### **6.1 Affiche et tracts**

6.1.1 Que le slogan de campagne de grève de l'ASSÉ soit « Prêt\$ pas prêt\$ j'y vais!... .. Vers la grève! »;

Que l'exécutif encourage les associations étudiantes à confectionner des banderoles avec le slogan de campagne et à les afficher dans un lieu achalandé de leur institution;

Que l'exécutif s'assure de l'envoi à l'impression du matériel d'information suivant pour lundi le 17 janvier 2005 :

- 450 affiches 11` par 17`
- 300 tracts « Prêt\$ pas prêt\$... » sur les étudiantes internationales et les étudiants internationaux (demi page 8.5 par 11)
- 300 tracts « Prêt\$ pas prêt\$... » sur le réseau collégial (demi page 8.5 par 11)
- 300 tracts « Prêt\$ pas prêt\$... » sur le calcul de la contribution parentale (demi page 8.5 par 11)
- 300 tracts « Prêt\$ pas prêt\$... » sur 15 ans de recul (demi page 8.5 par 11)
- 300 tracts « Prêt\$ pas prêt\$... » sur coupure = réforme prêts et bourses (demi page 8.5 par 11)
- 300 tracts « Y a un poil... » (demi page 8.5 par 11 en long)
- 500 pamphlets « Questions et réponses sur la grève » (feuille 8.5 par 11 pliée en deux)

Proposée par Xavier Lafrance  
Appuyée par Martine Poulin  
Adoptée à l'unanimité

6.1.2 Que le comité d'information envisage de produire le matériel d'information suivant le plus rapidement possible :

- pamphlet sur les prêts et bourses
- pamphlet sur le collégial
- la grande affiche
- un collant
- un tract sur le RPR
- des saviez-vous que?
- Un tract « pourquoi affilier à l'ASSÉ maintenant »

Proposée par Xavier Lafrance  
Appuyée par Guillaume Manningham

6.1.2.1 Que soient considéré comme prioritaire le matériel d'information suivant :

- pamphlet sur les prêts et bourses
- un tract sur le RPR
- Un tract « pourquoi affilier à l'ASSÉ maintenant »

Proposé par le comité journal  
Appuyé par Gabriel Dumas  
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.1.2, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

## **6.2 Ultimatum express**

6.2.1 Considérant que la question du PRPR est un point tournant de la campagne;  
Considérant que l'enjeu qu'est le PRPR est au cœur de la question de l'endettement étudiant;  
Considérant que toute l'énergie mise sur la question des 103 millions peut nous aveugler sur le démantèlement du réseau collégial;  
Considérant que l'Ultimatum régulier ne contient rien sur la question du PRPR ni sur le réseau collégial;  
Considérant que le démantèlement du réseau collégial entraîne une privatisation qui justifie l'approche utilisateur-paveur, qui à son tour justifie l'endettement étudiant;  
Considérant que les enjeux que sont le PRPR et le démantèlement du réseau sont des enjeux ou la récupération est à craindre;

Il est proposé que le comité journal produise un Ultimatum express avec pour sujet le PRPR et le réseau collégial;

Il est proposé que le comité journal s'aquitte de ses tâches habituelles quant à la production et la distribution;

Il est proposé que l'exécutif se positionne quant à l'orientation politique du numéro spécial en collaboration avec le comité journal;

Il est proposé que l'exécutif collabore à la promotion du numéro spécial à travers ses activités régulières.

Proposée par le comité journal  
Appuyée par Gabriel Dumas  
Adoptée à l'unanimité

6.2.2 Considérant qu'il ne faut pas se contenter d'être à la remorque des centrales syndicales sur la question du réseau collégial;

Considérant que le dynamisme, la profondeur et la force du mouvement de grève et de l'ASSÉ dépend de sa capacité à proposer un argumentaire qui reflète la situation réelle de l'éducation;

Considérant que dans le cadre d'une grève générale illimitée, il est absolument nécessaire d'être capable de réagir rapidement à l'actualisé;

Il est proposé que l'exécutif trouve un moyen d'assurer que l'actualité est suivie et analysée;

Il est proposé que l'exécutif trouve un moyen d'assurer que l'argumentaire sur le réseau collégial se développe et s'enrichisse.

Proposée par le comité journal  
Appuyée par Guillaume Manningham  
Adoptée à l'unanimité

6.2.3 Que la CASSEÉ récolte plus d'information sur le projet pilote qui est implanté au CÉGEP de Drommundville et de la dynamique de compétition entre les CÉGEPs de Drommundville et de Sherbrooke.

Proposée par le comité journal  
Appuyée par Andrée Bourbeau  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prendre une pause de 10 minutes.

Proposée par Gabriel Dumas  
Appuyée par Jean-Philippe Thuot  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Réouverture de la réunion à 17h33.

Proposée par Gabriel Dumas  
Appuyée par Jean-Philippe Thuot  
Adoptée à l'unanimité

## **7.0 Coordination de la grève**

### **7.1 Proposition à amener au congrès**

7.1.1 Que le CIR propose au congrès, lors du point « mesures extraordinaires », de donner un droit de vote aux non-membres ayant un mandat d'assemblée générale de consulter leurs membres en assemblées générales ou en référendum sur la question de la grève. Ce droit de vote serait valable pour les points « revendications », « plan d'action » et « coordination de la grève » pour le congrès des 28-29 et 30 janvier 2005.

Que les associations membres de la coalition assument le partage des coûts découlant des décisions prises en commun au prorata de leurs membres au sein de la coalition.

Que le CIR propose les mesures extraordinaires suivantes : Que les associations non-membres qui auront obtenu un mandat de grève en assemblée générale ou en référendum et ayant adopté la plate-forme de grève de l'ASSÉ (l'ultimatum en tient lieu jusqu'à ce qu'une plate-forme soit adoptée) en assemblée générale, aient un droit de vote, de proposition et d'appui dans la coalition à l'intérieur des structures de l'ASSÉ.

Que ce droit de vote, de proposition et d'appui porte sur les enjeux suivants :

- mot d'ordre sur la grève
- revendications
- actions
- matériel d'information
- représentation médiatique
- négociations
- fonctionnement de la coalition

Que les individus membres des associations de la coalition puissent être élus sur les comités de travail en ayant un appui de leur conseil régional ou en ayant un appui d'une instance de leur association locale.

Que les membres des associations incluses dans la coalition puissent être élus sur les comités femmes et journal en ayant un appui d'une instance de leur association locale et d'une association membre de l'ASSÉ.

Pour les élections aux comités statutaires de l'ASSÉ, que les candidatures de membres soient traitées en priorité; que les non-membres obtiennent le droit de vote pour l'élection des candidatures de non-membres.

Proposée par Xavier Lafrance

Appuyée par Guillaume Manningham

7.1.1.1 Que soit inscrit, après la phrase « Que le CIR propose les mesures extraordinaires suivante » : Que la coalition soit créée dès le congrès des 28-29 et 30 janvier et qu'elle entre en fonction dès la tenue de sa première instance.

Proposé par Xavier Lafrance  
Appuyé par Andrée Bourbeau

7.1.1.1.1 De changer « première instance » par « prochain congrès ».

Proposé par le comité journal  
Appuyé par Gabriel Dumas  
Adopté à l'unanimité

Sur l'amendement 7.1.1.1, telle que sous-amendée : Adopté à l'unanimité

7.1.1.2 D'ajouter après « Que le CIR propose au congrès, lors du point « mesures extraordinaires », de donner un droit de vote aux non-membres ayant un mandat d'assemblée générale de consulter leurs membres en assemblées générales ou en référendum sur la question de la grève » la phrase suivante : « ou s'étant prononcé en assemblée générale ou en référendum en faveur de la grève générale illimité à l'hiver 2005.

Proposé par Martine Poulin  
Appuyé par Guillaume Manningham  
Adopté à l'unanimité

7.1.1.3 D'ajouter « en tenant compte de la situation financière particulière des associations » à la suite de « Que les associations membres de la coalition assument le partage des coûts découlant des décisions prises en commun au prorata de leurs membres ».

Proposé par Guillaume Manningham  
Appuyé par Martine Poulin  
Pour : 0            Contre : 3            Abstention : 3  
Rejetée à majorité

7.1.1.4 D'ajouter un tiret « Fond de grève » après « - Fonctionnement de la coalition ».

Proposée par Xavier Lafrance  
Appuyée par Guillaume Manningham  
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 7.1.1, telle qu'amendée :

Vote indicatif : Pour : 9            Contre : 0            Abstention : 2  
Vote formel : Pour : 5            Contre : 0            Abstention 1  
Adoptée à majorité

## **7.2 Place des conseils régionaux et du CIR dans la coordination de la grève**

### **8.0 Prochain CIR**

8.0.1 Que le prochain CIR se tienne le 13 février 2005 au CÉGEP de Drommundville à 13h00.

Proposée par Andrée Bourbeau  
Appuyée par Xavier Lafrance  
Adoptée à l'unanimité

### **9.0 Varia**

#### **10.0 Levée**

Proposée par Xavier Lafrance  
Appuyée par Gabriel Dumas  
Adopté à l'unanimité à 19h37.